La voix du patrimoine de Sienne

Téléphone: 02 33 61 45 49 Portable: 06 87 56 35 58 patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr

L'alimentation en eau à Villedieu-les-Poêles ASVPVS N° 69 2013

La recherche d'eau et l'acquisition des sources. Deux sécheresses, 1887, 1913, vont être à l'origine d'importants travaux pour l'alimentation en eau de la ville. L'exceptionnelle sécheresse de 1887 rend plus vives et plus nombreuses les plaintes du quartier de la ville dans lesquels la quantité d'eau débitée par les pompes publiques est insuffisante. Les débits de la source de l'ancien chemin de Saint Etienne et de la source de la Vierge sont quasi nuls l'été, la source de la Chalaisière, vers Gavray est absolument insuffisante. Le ruisseau de Mocquart est alimenté par les sources de la Bessinière à Fleury et des Terriers à Saultchevreuil, les sources de la Tondière et de la Dairie à Fleury, la source du Gosnet (1, 50 litre seconde) à Saint-Pierre-du-Tronchet, de la Bruyèe (2 litres seconde) et de la Marcellière (100 000 litres jour) à Sainte-Cécile, du ruisseau du Guériant (42 litres seconde), pouvaient donner, à l'exception de la Marcellière, 103 litres par jour et par habitant. Un historique des recherches de captation des sources destinées, à l'alimentation en eau potable de la ville, la lutte contre l'incendie et la salubrité publique, est exposé au Conseil municipal de Villedieu le 19 novembre 1913. La cité est en proie à la raréfaction de la ressource. Il s'agissait pour le Conseil municipal de doter les habitants d'une quantité d'eau suffisante, alors qu'il avait été contraint de limiter la ressource, en raison de l'exceptionnelle sécheresse de l'été 1913, et de fermer les robinets pour ne les ouvrir qu'une heure le matin et une heure le soir. Plusieurs projets étaient à l'étude, tel le captage de la source de la vallée du Guériant, ou l'élévation des eaux de la Sienne au moyen de béliers hydrauliques ou de pompes à vapeur. Les captages des sources Dupont et Pichard, à commencer en 1893 par celle de la butte Pannier, puis la source Fauchon en 1894, à 2500 mètres de la source Dupont dont les travaux furent entrepris entre 1895 et 1896, donnaient une quantité d'eau insuffisante pour les besoins de la ville. Plusieurs d'entre-elles, taries, avaient été comblées. L'acquisition du pré « des douits » en 1904 à La L'ensemble des recherches, textes ont été effectué par Monsieur Jacky Brionne, président de l'ASVPVS et mis à votre disposition avec son aimable autorisation.



La voix du patrimoine de Sienne

Téléphone: 02 33 61 45 49 Portable: 06 87 56 35 58 patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr

Colombe dont la captation donna satisfaction jusqu'à la sécheresse, ne permettait de distribuer aux habitants qu'un équivalant de 36 litres par jour. Elle nécessita de faire venir un expert, monsieur Bigot, doyen de la Faculté de Caen, le 9 août 1912, qui préconisa dans son rapport de modifier le dispositif de captage permettant d'amener un équivalent quotidien de 100 litres d'eau par habitant. Le nouveau dispositif de captation dont les travaux furent réalisés d'après le marché du 20 avril 1914, par Stanislas Guittier, entrepreneur à Flers, pour le prix de 11819, 16 francs, et l'acquisition de la source Huard, immédiatement voisine, permirent d'atteindre un débit fort appréciable.

ASVPVS N° 70 2013

L'eau arrive dans les foyers ... Le Maire est chargé de recueillir, le 26 février 1912, les cahiers-des-charges des communes voisines pour établir un règlement d'eau qui fut adopté par le Conseil municipal le 23 septembre 1912 et un marché de gré à gré fut conclu avec Chamon, constructeur à Paris, le 12 septembre 1913 pour l'achat jusqu'à concurrence de 1000 francs des compteurs d'eau de la marque « étoile ». Le même jour, le Maire de Villedieu, signe une 1ère soumission par laquelle Albert Ligot, charcutier à Villedieu, s'engage à payer chaque année à la ville la somme de 40 francs à forfait pour une concession d'eau de 250 litres par jour et 0, 60 francs par M3 supplémentaire. Ladite concession est faite pour un an et se renouvellera par tacite reconduction pour une année à défaut d'avis contraire notifié. Le deuxième contrat concerne Jules, Frédéric Thomas, maître d'hôtel à Villedieu pour un forfait quotidien de 500 litres d'eau, au prix de 70 francs et pour une durée de cinq ans.

Une histoire des eaux de Villedieu par le curé de La Colombe ASVPVS N° 94 2015

Le curé de La Colombe consacre un important article aux eaux de Villedieu dans le livre paroissial. Il se révèle ainsi être une bonne source d'information sur ce

L'ensemble des recherches, textes ont été effectué par Monsieur Jacky Brionne, président de l'ASVPVS et mis à votre disposition avec son aimable autorisation.



La voix du patrimoine de Sienne

Téléphone: 02 33 61 45 49 Portable: 06 87 56 35 58 patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr



sujet. Je note ici, dit le curé, cette affaire des eaux de Villedieu parce que la cure de La Colombe est intéressée à la question et que ces renseignements pourraient être utiles en cas de difficulté entre La Colombe et Villedieu, un jour ou l'autre. Ancien état des lieux de temps immémorial, une source alimentait dans le bas du petit pré de la cure un lavoir assez profond, dont un côté

était maçonné de main d'homme, en grosses pierres formant mur, sur lequel un madrier de bois était placé pour le lavage du linge et les besoins d'exploitation de la propriété du presbytère. Cette source sortant du lavoir se rejoignait à plusieurs autres pour former le ruisseau de Bordes et alimenter sur son cours le moulin de Bordes, puis se jeter dans la Sienne à « La Badinière ». Si ce lavoir du pré de la cure appartenant en principe au curé, par tolérance, plusieurs feux y avaient acquis un droit d'usage pour laver le linge. On y accédait par les prés de la cure et par une petite rue située entre les héritages Hardy et Bourdon Lebeurier. Seules les maisons formant le groupe Hardy et Bourdon usaient de ce droit. En 1906 monsieur Tétrel, maire de Villedieu, acheta de madame Callipel, mère de madame Ernest Lepesant, fils de Charles, ancien maire de La Colombe, le pré situé plus au sud, où se trouvaient plusieurs sources pour la ville de Villedieu, en vue d'en utiliser les eaux pour la ville. Le pré des sources, appelé depuis « le pré aux sourdains » était alors exploité par Auguste Mary qui voulut bien céder son bail à Villedieu, pour faciliter les travaux en projet. De temps très ancien également, une autre source distincte de la source du presbytère et située à mi-distance de la source du presbytère et de la route qui va actuellement au champ de Villedieu par l'ouest, tout près de la pièce de monsieur Leprince, avait été dirigée par un endiguement vers les prés situés plus à l'ouest, où elles servent pour l'irrigation de ces prés et alimentait en eau les propriétés sur son parcours pour rejoindre ensuite le ruisseau de Bordes. Un autre ruisseau, plus

L'ensemble des recherches, textes ont été effectué par Monsieur Jacky Brionne, président de l'ASVPVS et mis à votre disposition avec son aimable autorisation.



La voix du patrimoine de Sienne

Téléphone: 02 33 61 45 49 Portable: 06 87 56 35 58 patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr



au sud, venait de la propriété Lebeurier et de la ferme des Alluns, pour rejoindre aussi le ruisseau de Bordes, non loin du « Pont à la Personne ». Travaux : c'est en 1912 que Villedieu fit les premiers travaux de captation des eaux dont la ville avait besoin. La principale source, la plus abondante, était la source du curé, située toujours en dehors du pré de

Villedieu sur le fond communal du presbytère. Vu son importance, Villedieu en demanda l'exploitation et il en fait la captation à l'endroit même de son point d'émergement, au lavoir de la cure, sur le fond communal de La Colombe, par conséquent. Cette captation avait pour conséquence la suppression du lavoir. Il y eut aussitôt de violentes protestations des usagers, à plusieurs reprises les travaux de captation furent fortement endommagés si bien que reconnaissant l'ancien droit, Villedieu construisit un nouveau lavoir, à l'ouest et au nord de son champ avec accès par le chemin actuel partant du bourg. Le lavoir était très incommode et n'avait pas la quantité d'eau suffisante. Pourtant par esprit de concorde, il fut accepté quand même et Villedieu accepta à son tour d'établir sur son champ, à ses frais, un chemin qui permettrait au curé de s'y rendre par les pièces de la cure. La situation resta telle jusqu'en 1932 où beaucoup de tuyaux étant obstrués par des racines d'arbres ou brisés dans le champ de Villedieu, la ville dut faire une sérieuse révision de toute la captation, sous l'administration de monsieur Tardif, maire. Au cours de cette révision, le lavoir fut démoli et comme je demandais le maintien à monsieur Tardif, il me répondit qu'il ne contesterait pas le droit de la propriété curiale et qu'un nouveau lavoir serait établi « vous verrez, me dit-il, que vous ne perdrez pas au change, mais nous avons besoin d'une source qui se trouve dans votre chemin à vous ». De fait le nouveau lavoir, le lavoir actuel, plus vaste et facile à nettoyer comportait une petite réserve d'eau portable, que ne comportait pas l'ancien. Si l'accès du

L'ensemble des recherches, textes ont été effectué par Monsieur Jacky Brionne, président de l'ASVPVS et mis à votre disposition avec son aimable autorisation.



La voix du patrimoine de Sienne

Téléphone: 02 33 61 45 49 Portable: 06 87 56 35 58 patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr

chemin destiné au curé devenait impraticable à travers le champ de Villedieu, les avantages nouveaux compensaient les inconvénients. Le chemin allant du bourg vers « Les Alluns » fut amélioré en même temps. Villedieu avait fait les choses loyalement. Pendant la guerre, le champ d'eau de Villedieu ne fut aucunement endommagé. Il bénéficia même d'une captation nouvelle faite par l'armée américaine dans l'herbage de monsieur Lebeurier. Mais les besoins d'eau de Villedieu devenant plus considérables à cause de la construction d'un égout collecteur en même temps que de la consommation plus grande de la population. Monsieur Quintin, maire, fit de nouveau étudier le problème par le génie rural cette fois. Une nouvelle captation fut d'abord envisagée à la source du ruisseau du Tanqueray, au Gros Caillou. La distance considérable y fit renoncer et une nouvelle étude du pré aux sourdains parut préférable étant donné la quantité d'eau sur laquelle on pourrait compter avec un travail beaucoup plus profond. Le projet fut présenté à la mairie pour l'avis du conseil municipal à La Colombe. Le maire m'en informa et me demanda d'exposer par écrit les droits de la commune, ce que je fis volontiers en exposant, basé sur la quantité d'eau qui parvenait, par jour, au lavoir communal, que le lavoir demandait environ 20 m3 pour servir d'une manière hygiénique ; 2e qu'une douzaine de feux au moins et les deux écoles étaient obligées de s'alimenter en eau potable à la petite réserve ménagée auprès du lavoir ; que 25 fermes, mipartie sur Beslon et mi-partie sur La Colombe avec un effectif de 20 à 250 têtes de bétail devaient s'alimenter en eau au point d'eau de Villedieu pour leurs animaux de fermes. A suivre...